Document généré via le site de la FEDELIMA - www.fedelima.org - contact@fedelima.org

# Chargé·e de développement des pratiques artistiques et de la M.A.O

CDD
Date de mise en ligne : **17/05/2023**
Date limite de l'offre : **02/06/2023**
Intitulé du poste : **Chargé·e de développement des pratiques artistiques et de la M.A.O**
Région : **Bretagne**
Département : **56 - Morbihan**
Type de métier : **Autre(s)**
Type de contrat : **CDD**
Temps de travail : **Temps plein**
Salaire mensuel brut (en euro) : **Agent de maîtrise – Groupe 5 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles**
Niveau de rémunération : **échelon à déterminer en fonction de l'expérience**

## HYDROPHONE

Adresse mail de la structure : **fcarre@hydrophone.fr**
Adresse : **1 TERRE PLEIN DU SOUS MARIN FLORE HYDROPHONE FACE B - LORIENT LA BASE**
Code postal : **56100**
Ville : **Lorient**
Site web : **http://www.hydrophone.fr**

## Description du poste :

Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient (MAPL) est une association créée en 1993. Elle gère Hydrophone et contribue activement au développement des musiques actuelles sur le territoire de Lorient Agglomération et du département du Morbihan.
Hydrophone est un nouvel équipement dédié aux musiques actuelles, installé à Lorient La Base dans l'une des nefs du blockhaus K2, inauguré en mars 2019.
Il comprend deux salles de concerts de 500 et 200 places, de conception originale, ainsi que cinq studios de répétitions et d'enregistrement.

Sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, du Directeur et de la Directrice adjointe, le.la chargé.e de développement des pratiques artistiques et de la M.A.O aura pour missions suivantes :

1. Développement des pratiques artistiques
**–** Recueille et identifie les demandes et besoins liés au développement des pratiques artistiques chez les amateurs afin de proposer, à Hydrophone et hors-les-murs, des actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques musicales ; apporte au public concerné un soutien pédagogique, artistique et technique par le biais notamment d'ateliers organisés dans le cadre de ces actions.
**–** Participe à un repérage des acteurs de la scène locale (écoute, référencement, échanges) ; suit les partenariats développés avec les structures du territoire (conservatoires et écoles de musique, structures culturelles, lieux de pratiques artistiques amateurs) en transversalité de l'accompagnement et de l'action culturelle.

2. MAO et accompagnement des artistes amateurs
**–** Collecte les demandes d'utilisation du studio MAO et vérifie leur faisabilité ; développe et anime une dynamique autour de la MAO (conseils sur le choix et l'utilisation du matériel et des logiciels, initiation aux techniques d'enregistrement et au beatmaking) ; assure le suivi auprès des usagers.
**–** Intervient au sein des dispositifs d'accompagnement et participe au développement des pratiques et des projets des groupes accompagnés (transmission de connaissances et partage d'expérience) ; assure la sonorisation des résidences et concerts des groupes accompagnés.
**–** Réalise des contractualisations, devis et facturations auprès des usagers et des partenaires en lien avec le

développement des pratiques artistiques et la MAO ; gère la base de données Heeds des activités liées et rédige les bilans afférents.

3. Gestion des activités liées à la répétition
**–** Accueille physiquement, techniquement et administrativement le public des studios.
**–** Sensibilise les musiciens aux risques auditifs liés à l'amplification.
**–** Participe à l'aménagement, à l'organisation et à l'animation de l'espace d'accueil des studios.
**–** Met en place une dynamique et une convivialité du lieu auprès des musiciens et des partenaires.
**–** Assure l'ouverture et la fermeture de l'équipement et veille au respect du règlement intérieur par les usagers de l'équipement.

Activités connexes :
**–** Participe aux différentes réunions d'équipe concourant à la gestion et l'évolution du projet.
**–** Travaille sur la transversalité et le lien avec les autres activités de la structure (accompagnement, action culturelle, concerts).
**–** Participe à la représentation de la structure dans les réseaux locaux et au développement de partenariat.
**–** Met en place des actions visant à favoriser la diversité des personnes et des esthétiques accompagnées, ainsi que l'égalité entre les hommes et les femmes.
**–** Veille sur l'évolution technologique du matériel nécessaire aux activités.
**–** Participe aux arbitrages des investissements liés à l'activité.

Profil :
**–** Connaissance des enjeux et problématiques du champ artistique des musiques actuelles.
**–** Maîtrise de la MAO, de la sonorisation en studio et en live.
**–** Aisance relationnelle, motivation pour le contact, capacité d'écoute et de pédagogie.
**–** Capacité à s'adapter et à travailler en équipe et bon sens de l'organisation.
**–** Aisance à l'oral et à l'écrit, être capable de s'adapter à un public varié.
**–** Maîtrise des outils informatiques de bureautique.

Cadre statutaire :
**–** Remplacement de congés parental de 4 mois – 33 heures hebdomadaires – Modulation annuelle du temps de travail
**–** Travail en soirée et le week-end
**–** Agent de maîtrise – Groupe 5 de la Convention Collective Nationale des Entreprises Artistiques et Culturelles / échelon à déterminer en fonction de l'expérience
Prise de poste souhaitée : lundi 4 septembre 2023

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Directeur d'Hydrophone, par mail uniquement : fcarre hydrophone.fr avant le vendredi 2 juin 2023 inclus.

## Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **Frédéric**
Prénom : **Carré**
Adresse mail : **fcarre@hydrophone.fr**